



Pôle Communication

Rue Perchot
70160 Saint-Rémy-en-Comté
Tél. : 03.84.68.25.93
communication@ahbfc.fr

Saint-Rémy-en-Comté le 26 mai 2023

 CHS de Saint-Rémy et Nord
Franche-Comté


V/corresp : Christelle THOMAS

 EHPAD / USLD La Chênaie

Fonction : Chargée de communication

Courriel : christelle.thomas@ahbfc.fr

Objet : Communiqué de presse

 EHPAD Chantefontaine

 EHPAD La Combeauté

 EHPAD Notre Dame

 MAS Le Village Vert du
Breuil

UNE NOUVELLE ORGANISATION ET TOUJOURS DES PROJETS POUR L'AHBFC


 EAM Le Village des Hauts
Prés


Acteur régional majeur en psychiatrie et santé mentale, l'AHBFC gère un établissement sanitaire, le Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) de Saint-Rémy et Nord Franche-Comté, ainsi que des établissements médico-sociaux et sociaux implantés sur la Haute-Saône et « l'Aire Urbaine ». Ce maillage territorial cohérent permet de proposer un parcours de soins et de vie adapté à chaque personne accompagnée grâce à l'engagement d'une communauté pluridisciplinaire de près de 2 000 professionnels.


 MAS Amboise

 MAS Le Village de la Forge

 SAMSAH Montbéliard

 Maison de l'Adolescence
de l'Aire Urbaine

 Maison de l'Adolescence
de la Haute-Saône

 Résidence Accueil
Valentigney

Association privée non lucrative régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901, l'AHBFC est reconnue d'intérêt général.

 Social Club
SAVS / CHRS

Le Conseil d'Administration (CA) de l'AHBFC a nommé son nouveau Directeur Général (DG), Alain PACQUIT, à l'unanimité lors de sa séance du 7 avril 2023. C'est également à l'unanimité qu'il a adopté l'organigramme et le projet de direction présentés lors de la réunion du 28 avril dernier, un message d'unicité et de stabilité avec une majorité forte de la part du CA qui privilégie un fonctionnement « normal » pour la poursuite des projets prioritaires pour lesquels il s'est engagé.

Richard MARTINEZ a démissionné de la Présidence du CA en date du 5 mai, démission acceptée par le CA qui s'est organisé en conséquence : les 2 Vice-Présidents, Alain PICARD et Michel RAISON, assument conjointement l'intérim jusqu'à la réunion du CA du 30 juin prochain lors de laquelle les administrateurs éliront parmi eux un nouveau Président ou une nouvelle Présidente.

L'équipe du comité de direction, en partie renouvelée, est davantage féminisée et rajeunie pour insuffler une nouvelle dynamique, dotée de compétences complémentaires et riche de son expérience.



Les directions supports sont globalement maintenues, le principal changement dans l'organisation est la mise en place de 2 directions opérationnelles déléguées respectivement :

- ✓ au Centre Hospitalier Spécialisé pour assurer plus de cohésion dans nos pratiques et protocoles de prise en charge. Outre la gestion opérationnelle, cela permettra également de coordonner des activités « satellites » : PASS Psy, MDA, PCPSM (*cf. glossaire organigramme en PJ*)... *Confiée à Arnaud REMOND, cette direction déléguée constitue une extension de ses fonctions précédentes sur l'Aire Urbaine à l'ensemble du territoire couvert.*
- ✓ aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux, un secteur qui sera organisé autour des activités d'hébergement PA (personnes âgées) et PH (personnes en situation de handicap) d'une part, des prestations d'accompagnement et d'insertion socio-professionnelle d'autre part. *Cette mission a été acceptée par Delphine FLORES, qui coordonnait auparavant la Plateforme de Coordination en Psychiatrie et Santé Mentale de la Haute-Saône ou encore le Dispositif Transversal Extrahospitalier au sein du CHS.*

L'objectif est de consolider ces activités « cœur de métier » pour répondre aux enjeux majeurs à venir (développés ci-après) et d'identifier les interlocuteurs privilégiés pour les autorités, principalement l'Agence Régionale de Santé et les Conseils départementaux concernés (70/25/90), notamment dans la conduite des projets à dimension territoriale.

Un poste de Secrétariat Général sera très prochainement créé pour aider le CA dans ses missions et assurer la coordination avec le management.

L'AHBFC porte plusieurs projets prioritaires pour répondre aux besoins des populations sur le territoire en cohérence avec les attentes des autorités que nous souhaitons associer au plus près de nos réflexions.

Concernant le CHS, l'activité va devoir s'adapter aux contraintes réglementaires dans le cadre des réformes des autorisations et du financement de la psychiatrie, impactantes pour notre offre de soins qui doit notamment aller vers davantage d'ambulatoire. Cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de la prise en soins des usagers, reconnue à travers la certification accordée à nos établissements sanitaires en 2022 par la Haute Autorité de Santé. *Un séminaire interne avec des experts de cette thématique aura lieu le 16/06 afin de favoriser la réflexion collective et la concertation constructive des acteurs pour l'élaboration du projet médico-soignant de l'établissement.*

Sont d'ores et déjà programmées l'extension des capacités d'hospitalisation pour la filière pédopsychiatrique sur le site du Discus (Montbéliard), pour laquelle l'ARS s'est engagée à financer les coûts marginaux de fonctionnement, et de l'équipe mobile pour adolescents qui fonctionne déjà sur le Territoire de Belfort au secteur de Montbéliard, par autofinancement.

Sur le volet médico-social et social, l'objectif est de densifier nos capacités d'accueil et d'accompagnement. Parmi les dossiers qui devraient se concrétiser rapidement, on peut citer :

- ✓ la création de l'EAM (établissement d'accueil médicalisé) de Lure qui offrira 40 places d'hébergement supplémentaires sur le territoire,
- ✓ la reconstruction de l'EHPAD de Ronchamp (géré par l'AHBFC depuis 2018, locaux vieillissants et peu adaptés) sur le territoire de la commune de Ronchamp,
- ✓ le développement du travail sur l'accompagnement socio-professionnel des personnes fragilisées par le handicap psychique (avec l'extension récente du SAVS de 100 à 130 places, la Résidence Accueil ouverte début janvier 2023 à Vesoul, les projets de SAMSAH 70 et 90...).

L'ambition de l'AHBFC est de rester un opérateur important et engagé dans le domaine de la santé mentale. Elle dispose déjà de la notoriété, des moyens et des compétences nécessaires, sa nouvelle organisation doit désormais favoriser la co-construction stratégique et la co-gouvernance autour d'un trinôme fort : Président du CA / DG / Président de la CME (Commission Médicale d'Etablissement), pour pérenniser l'institution en adaptant ses activités aux enjeux évoqués précédemment.

Soulignée notamment par le renommage de la DRH en Direction des Ressources et des Relations Humaines, la volonté est également d'associer les représentants du personnel à la réflexion stratégique et organisationnelle de l'institution pour répondre à une ambition majeure de la nouvelle direction : l'épanouissement professionnel de tous.

L'AHBFC gère une multitude d'activités, sur un bassin géographique étendu, avec différentes densités populationnelles, rendant nécessaire cette présentation macro auprès de la presse locale, et par son biais du grand public, à l'occasion de la mise en place de notre nouvelle organisation.

Par la suite, nous souhaitons également pouvoir proposer régulièrement des sujets d'information plus ciblée en vous présentant nos nombreux services et projets.

PJ :

- ✓ *Organigramme AHBFC*
- ✓ *Journal d'établissement « À la croisée... » n°48 - édition de mai 2023 (présentation du nouveau DG en page 2)*